

03 avr 2014 -15:07

La Sûreté de l'Etat réagit aux informations parues dans les médias concernant un rapport du Comité R sur les captations massives de données par des services étrangers

La Sûreté de l'Etat (VSSE) souhaite réagir aux informations diffusées ce 3 avril 2014 dans différents journaux.

Tout d'abord, un nouvel Administrateur général et un nouvel Administrateur général adjoint ont été désignés par le Conseil des ministres du 28 mars 2014. Ceux-ci ont pris connaissance du rapport du Comité R.

La VSSE procédera à une analyse critique de ce rapport et en tirera les conclusions nécessaires. Ces conclusions constitueront les priorités du service en la matière qui seront traduites en un plan d'action qui sera soumis au Comité Ministériel pour le Renseignement et la Sécurité.

La VSSE est consciente que des services partenaires stratégiques font usage de systèmes de captation massive de données. Dans le même temps, il est important de noter que ces services nous fournissent aussi des informations opérationnelles importantes.

Concernant la collaboration avec le SGRS, celle-ci s'opère dans le cadre d'un protocole d'accord entre les deux services. La VSSE estime que celle-ci est très fructueuse et efficace. Celle-ci peut bien entendu encore être améliorée et approfondie à l'avenir.

Aucune autre communication à la presse à ce sujet ne sera faite, la VSSE s'en tient à ce communiqué.

Sûreté de l'Etat (VSSE)
Boulevard du Roi Albert6
1000 Bruxelles
Belgique
02 205 62 11
<http://justice.belgium.be>

ContactVSSE
Service de communication
02 205 62 11
info@vsse.be